

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2023
DÉLIBÉRATION N° 2023-58

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 7

Conseillers absents : 3

Conseillers représentés : 3

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-trois, le dix juillet à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 04 juillet 2023, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Vincent - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BOISSET Vincent à SEGOND Eric - LATIL Jessica à BERTHALON Jérôme - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : BOISSET Philippe

Objet : AFFOUAGE 2023

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal d'attribuer à l'affouage les arbres présents sur la parcelle 11. Chaque lot représentant 4 stères de mélèze et/ou sapin à abattre et à débarder pour un montant de 45€ TTC pour l'année 2023.

Monsieur le Maire propose d'effectuer la coupe d'affouage 2023 sous la garantie de trois habitants solvables :

- Eric SEGOND
- André BOISSET
- Philippe BOISSET

Le délai d'exploitation étant le 31 décembre 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à attribuer à l'affouage les arbres présents sur la parcelle 11. Chaque lot représentant 4 stères de mélèze et/ou sapin à abattre et à débarder pour un montant de 45€ TTC pour l'année 2023.

Autorise le Maire à nommer Eric SEGOND, André BOISSET et Philippe BOISSET garants de la coupe d'affouage 2023.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme

Le Maire

Cyrille DRUJON D'ASTROS

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Cyrille Drujon d'Astros', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE FREIX-SUR-LOIRE' at the top and 'Maine-et-Loire' at the bottom. The center of the stamp features a coat of arms with a bird and a tree. The signature is written in a cursive style and extends across the stamp.